

# Un ex-djihadiste "réfugié" en France emprisonné ? Plainte pour "atteinte à la présomption d'innocence"

écrit par Christine Tasin | 21 juin 2018



Quand on vous dit que le pays prend l'eau de tous côtés...

Collomb, vieillard cacochyme nuisible est assigné en justice pour avoir placé en détention pour crime de guerre Ahmed Hamdane, accusé d'avoir activement participé aux activités de l'Etat Islamique :

## **Soupçonné d'être un haut cadre de Daech**

Cet Irakien réfugié en France a été mis en examen le 9 mars dernier des chefs d'assassinats en relation avec une entreprise terroriste, association malfaiteur terroriste en vue de commettre des crimes d'atteintes aux personnes, crimes de guerre par atteinte à la vie, crimes de guerre par traitements inhumains et dégradants, crimes de guerre par l'usage de moyens et de méthodes de combats prohibés et participation à un groupement formé en vue de préparer des crimes de guerre.

Soupçonné d'être un haut cadre dirigeant présumé de Daech, il avait été placé en détention provisoire conformément aux réquisitions du parquet de Paris, à la suite

de sa mise examen. Ahmed Hamdane est suspecté, par les autorités irakiennes qui ont d'ailleurs ouvert une procédure judiciaire à son encontre, d'avoir participé en juin 2014 au massacre de 1 700 personnes à proximité de Tikrit et d'avoir administré la région de Samarra pour le compte de Daech.

Ahmed Hamdane était suivi par la DGSI depuis l'été 2017. Les autorités irakiennes avaient alerté la coalition militaire internationale et la France sur la possible présence en Europe de cet homme parti d'Irak fin 2014 et que l'on avait, à tort, donné pour mort.

[https://www.francetvinfo.fr/monde/proche-orient/offensive-jihadiste-en-irak/irakien-place-en-detention-pour-crime-de-guerre-gerard-collomb-assigne-en-justice-pour-atteinte-a-la-presomption-d-innocence\\_2811561.html](https://www.francetvinfo.fr/monde/proche-orient/offensive-jihadiste-en-irak/irakien-place-en-detention-pour-crime-de-guerre-gerard-collomb-assigne-en-justice-pour-atteinte-a-la-presomption-d-innocence_2811561.html)

Et la meilleure, c'est que ce gentil musulman a obtenu en juin 2017 le statut de réfugiés politique et une carte de résident de 10 ans.

Comme il n'est jamais trop tard pour bien faire, Collomb, alerté, a pour une fois agi et placé en détention le quidam, légèrement dangereux...

Que n'avait-il pas fait là !

Une notice rouge Interpol déclenche alors l'action des renseignements et de la justice. Le trentenaire a ensuite été interpellé le 6 mars à Lisieux (Calvados). Il a nié en garde à vue être un ancien cadre dirigeant de Daech. Sous la surveillance de la DGSI cet homme n'a eu aucune activité terroriste depuis qu'il est sur le territoire français, selon une source au sein des services de renseignement.

Le [ministre de l'Intérieur Gérard Collomb](#) est assigné devant le tribunal de grande instance de Paris pour « atteinte à la présomption d'innocence » par l'avocat de l'Irakien Ahmed Hamdane, récemment placé en détention pour crime de guerre, a appris franceinfo, mercredi 20 juin. Maître Mohamed el Monsaf Hamdi, a indiqué à franceinfo que l'audience avait été fixée au 6 juillet prochain à 11 heures.

*« M. Gérard Collomb a affirmé, sans attendre la fin de l'instruction et sans qu'il y ait de jugement définitif, que mon client est un cadre de Daech et qu'il a commis des crimes abominables, c'est pour cela que je tiens à dire que [mon client a droit](#)*

[au respect de la présomption d'innocence](#)« , a précisé sur franceinfo Me Mohamed Hamdi, l'avocat de l'Irakien Ahmed Hamdane.

Bref, si l'on en croit l'avocat de Hamdane, il serait impossible de mettre en prison les Landru et autres Outreau, tant que l'enquête ne serait pas terminée...

Collomb traîné au tribunal, ça ne nous fait ni chaud ni froid, il le mérite mille fois. Mais il représente tout de même, bon an mal an l'ordre en France...

Voilà où en est notre pays. Un ancien membre de l'Etat islamique peut porter plainte contre un Ministre de la République qui le fait emprisonner, principe de précaution oblige.

Et la même France avait même donné le statut de réfugié avec une carte de séjour de 10 ans au personnage. Ils font quoi les ex-RG ?

Combien d'Ahmed Hamdane chez nous, coulant des jours tranquilles avec les avantages du statut de réfugié, en attendant de sortir de l'ombre et de tuer les nôtres ? Combien, Macron ? Combien Collomb ?